



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Gabriel Séailles
Vic-Fezensac



PV de la séance du mardi 7 avril 2026

La séance est ouverte à 17h15, 14 personnes présentes en début de séance sur 24.
Le quorum est atteint, le conseil d'administration peut siéger et délibérer
La séance se fait en présence de Monsieur Cyril EUSTACHE, Agent Comptable.

Nomination du secrétariat de séance :

Madame Sophie AGELOU, représentante des personnels ATOSS accepte le secrétariat de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

I/ Questions financières :

- ⇒ Compte financier de l'exercice 2025

II/ Questions administratives et réglementaires :

- ⇒ Présentation du projet « orchestre à l'école »

17h18 : M. GASTEL, représentant des personnels enseignants arrive au conseil d'administration, amenant le nombre de votants à 15

Approbation du PV du CA du 10 février 2026 :

L'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 février 2026 est soumise au vote :

Votants : 15	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

I/Questions financières

Compte financier de l'exercice 2025

Madame DUPUY, secrétaire générale, présente le bilan financier à l'aide d'un diaporama qu'elle projette et commente. (cf. pièce jointe)

Elle fait d'abord une présentation générale de l'établissement :

- Stabilité par rapport à 2024, pas de perte d'effectifs, même nombre de divisions : 11 divisions + 1 unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).
- Un gros chantier a été réalisé : la destruction de l'atelier de l'agent de maintenance qui était contaminé par l'amiante.
- Pas de gros investissement fait par le collège cette année.

Elle rappelle ensuite ce qu'est un compte financier : un document unique du comptable qui retrace l'activité financière et qui fait apparaître le résultat de l'exercice.

Les recettes : 171 789,45 €

Pour le Service Général, les recettes proviennent de l'Etat, du Conseil Départemental, des familles, de la Préfecture, d'un amortissement et d'une prescription quadriennale.

- Conseil Départemental : dotation de fonctionnement + subventions spécifiques : 71 151,50 €
- Etat : Paye des AED + dotations spécifiques + fonds social : 89 882,11 €

Plusieurs ouvertures de crédits par DBM en 2025 :

- Subventions voyage en Roumanie ERASMUS+ (Conseil départemental, FSE et part des familles)
- Subvention pour la résidence d'artiste
- Subvention de l'office français de la biodiversité
- Subvention BOP 141 (manuels scolaires, carnets de correspondance et droits de reprographie)

Points particuliers :

1. Les actions culturelles

- Sorties : 3 817,27 € (tickets bus concours Eloquence ; transports : ID métier Auch, chorale Auch, base aérienne Mont de Marsan, Montréal du Gers, sortie surf Seignosse ; repas base aérienne et taxe billet d'avion Roumanie)
- Projets culturels : 8 508,75 € (résidence d'artiste, cordées de la réussite, rallye latin et sonorisation chorale)

2. Les sorties et séjours pédagogiques

- Sortie 5° : surf à Seignosse le 11 juin 2025 - Coût total : 1 852 €. Prix pour les familles : 34 €
- Voyage 4° : Roumanie ERASMUS+ du 23 au 28 mai 2025 - Coût total : 41 763,36 €. Prix pour les familles : 231,56 €

3. Les actions CESCE

Nombreuses actions sans impact financier (journée solidaire, formation PSC).

Un reliquat de 824,82 € est reporté sur le budget 2026.

4. Les TICE

Une subvention du CD32 pour Sesamath et une subvention de l'Etat pour Mémodoc Net CDI.

Il y a un reliquat de 1 404,89€ € reporté sur le budget 2026.

5. L'E3D

Labellisation E3D : 873,66 € (achat de poubelles de recyclage, jeux observatoire des inégalités pour la journée solidaire et intervention d'Arbres et Paysages pour la journée solidaire).

Il y a un reliquat sur « aire terrestre » de 4 843 € reporté sur le budget 2026.

6. Fonds Social

Il sert à aider des familles pour le paiement de la demi-pension ou pour le paiement des séjours pédagogiques.

3 commissions ont eu lieu en 2025. 1 815,62 € ont été dépensés pour aider 6 familles (pour la demi-pension). Il y a un reliquat de 2 503,33 € reporté sur le budget 2026.

Le service ALO

Dépenses de viabilisation en baisse par rapport à 2024 : l'impact de la crise énergétique est moins présent que les années précédentes.

Bilan des recettes : service spécial (SRH et bourses)

Le service SRH (restauration et hébergement)

Ce service est financé par les forfaits de demi-pension (en hausse due à l'augmentation des tarifs), la vente de tickets pour les commensaux et les élèves et la commission FCSH. Ce qui fait un total des recettes de 142 390,16 € pour 2025.

Dépenses du SRH :

- Hausse des frais d'huissiers
- Hausse des dépenses d'entretien

Gros point noir : le matériel de cantine vieillissant.

Pour information, sur 2025 ont été réparés :

- Le lave vaisselle
- La patateuse
- Le batteur
- Les feux vifs
- L'armoire de maintien en température
- Les fours

A titre indicatif, pour 2026, la collectivité a déjà dépensé 4 455€ de réparation pour le matériel de cantine.

Changement en 2026 : la maintenance des équipements de cuisine est assurée par le conseil départemental. Il pendra en charge les achats et réparations quand ceux-ci dépasseront 800 € HT.

Le conseil départemental a d'ailleurs acheté un lave vaisselle pour le collège, celui-ci sera remplacé pendant les vacances de printemps. Il s'agit d'un lave vaisselle d'occasion, mais récent et fonctionnel.

Monsieur SOULES demande s'il s'agit d'une nouvelle politique du conseil départemental d'acheter du matériel d'occasion.

Madame DUPUY lui répond que non, ils ont eu cette opportunité d'acheter ce lave vaisselle quasi neuf et ont tout de suite pensé au collège de Vic Fezensac.

Madame BURGAN demande si le conseil départemental dispose de personnes pour effectuer les réparations ou s'ils font appel à des entreprises.

Madame DUPUY lui répond qu'ils font appel à des entreprises spécialisées.

Les bourses nationales

Avec le passage à Op@le, les bourses n'apparaissent plus au budget.

La réforme de l'attribution des bourses a permis à plus de familles de bénéficier des bourses nationales (60 élèves en 2025 contre 39 en 2024). Il suffit aux parents de cocher une case sur le dossier d'inscription et l'étude du droit à la bourse se fait automatiquement.

Répartition par taux :

- Taux 1 : 30 élèves
- Taux 2 : 18 élèves
- Taux 3 : 12 élèves

Madame CHALUMEAU, personnalité qualifiée, demande à quoi correspondent ces taux.

Madame DUPUY lui répond que le taux 1 est le taux le plus faible, le taux 3 le plus élevé.

Prélèvements sur le fonds de roulement :

- Viabilisation service ALO : 7 082 €
- Viabilisation service SRH : 12 918 €
- Remises gracieuses et admissions en non valeur : 803,61 €
- SRH (pour diverses réparations) : 7 500 €
- OPC (achat charriot assiette et cutter mixer) : 4 500 € : achats non faits en 2025, à reprogrammer en 2026.

Madame DUPUY montre maintenant le résultat de l'exercice 2025, celui-ci montre un résultat en négatif. Elle précise que ce résultat est non exact car il s'agit d'une « photographie » au 31/12/2025 lors de laquelle des recettes n'ont pas été comptées : le titre de recette pour le voyage en Roumanie et le titre de recette de la prestation de l'intervenante sur la résidence d'artiste, soit un total de 32 977 €. Plusieurs facteurs expliquent cela : le passage à Op@le, le changement d'agent comptable et l'attente de pièces justificatives du conseil départemental.

Monsieur Cyril EUSTACHE prend maintenant la parole.

Il présente ce soir le rapport de l'agent comptable. Il s'agit d'indicateurs comptables qui permettent de donner des conseils quant à la gestion de l'établissement au chef d'établissement et à la secrétaire générale.

Le compte financier traduit comptablement la vie de l'établissement.

Le résultat fait apparaître un déficit de 58 767,52 € (il s'agit de la différence entre les recettes et les dépenses)

Il fait apparaître également une insuffisance d'autofinancement de 53 500,51 €.

Etat du patrimoine :

Biens immobilisés : 93 971,87 €

Niveau d'amortissement : 19 879,28 € : cela révèle une obsolescence et un manque de renouvellement de l'actif de l'établissement.

Madame DUPUY explique qu'effectivement le matériel est vieillissant. En 2025, nous avons perdu tout le matériel de l'agent de maintenance qui était dans l'atelier. Ce matériel a été détruit avec l'atelier car contaminé par l'amiante également. En contre partie, le conseil départemental a équipé l'agent de maintenance de matériels neufs et a aménagé un nouvel atelier.

Monsieur HENON demande à quoi sert l'indicateur « amortissement » ?

M. EUSTACHE lui répond que c'est un indicateur qui est faussé mais qu'il est obligatoire comptablement.

M. SOULES demande si ce taux de 79% est normal ?

M. EUSTACHE lui répond qu'il s'agit d'un taux moyen qui est tout à fait dans la norme.

Stocks :

Les achats de denrées étant faits par le conseil départemental, les stocks n'apparaissent plus dans la comptabilité du collège.

18h00 : Naël LOUKIL et Yonis MANUEL, représentants des élèves quittent le conseil d'administration, amenant le nombre de votants à 13

Créances :

Il s'agit des frais scolaires (demi-pension) et des créances contentieuses (factures non réglées qui sont maintenant chez les huissiers).

Les fonds de roulement :

C'est la marge de manœuvre dont dispose l'établissement. C'est une sorte d'épargne.

Au 31/12/2025, les fonds de roulement du collège s'élèvent à 45 643,72 €.

Cela représente 45 jours.

Trésorerie :

C'est la somme dont dispose le collège sur son compte : 141 453,76 €

Cela représente 139 jours.

Ces deux précédents indicateurs montrent une situation critique dans laquelle est le collège. Les fonds de roulement sont trop bas.

M. EUSTACHE précise que si les deux ordres de recettes avaient été enregistrés avant le 31/12/2025, les montants ne seraient pas les mêmes et que le collège serait dans une situation confortable, comme les années passées.

Madame DUPUY demande si nous devons faire un prélèvement en 2026, sera-t-il possible d'expliquer cela aux autorités de contrôle afin de pouvoir faire ce prélèvement ?

M. EUSTACHE lui répond que non. Les autorités regardent la photographie comptable au 31/12/2026.

Mme VINCENT demande en quoi ces fonds de roulement bas peuvent nous mettre en difficulté ?

M. EUSTACHE lui répond que nous serions en difficulté si nous devions faire un gros prélèvement. Celui-ci serait refusé.

M. HENON répond que cela peut jouer en notre faveur car le conseil départemental aide les collèges qui ont des fonds de roulement bas. Peut être le collège de Vic Fezensac pourra bénéficier de cela si un gros prélèvement devait être fait.

L'arrêt du compte (recettes : 314 179,61 € et dépenses : 372 947,13 €) est soumis au vote du Conseil d'Administration

Votants : 13	Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

ACTE N°13

L'affectation du résultat déficitaire de l'exercice, arrêté à la somme de – 58 676,52 € est soumise au vote du Conseil d'Administration

Votants : 13	Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

ACTE N°12

II/ Questions administratives et réglementaires :

Présentation du projet « orchestre à l'école »

M. HENON présente le projet « orchestre à l'école » : le collège travaille à l'épanouissement des élèves et plusieurs compétences sont travaillées dans les différents projets, comme par exemple la résidence d'artiste.

Le projet résidence d'artiste a fonctionné pendant 4 ans à titre expérimental, puis avec un prolongement de 2 ans. Le financement de ce projet arrive à son terme.

Le projet « orchestre à l'école » permettrait un nouveau souffle au collège. Pour le moment, ce n'est qu'un projet. Il s'agirait d'un partenariat avec l'école de musique de Vic Fezensac.

50 % est financé par « orchestre à l'école », il faut trouver comment financer les 50 % restant.

Dans les faits :

- 5 ou 6 professeurs de l'école de musique viendraient 1 heure par semaine au collège pour dispenser des cours par pupitre (par instruments), avec un groupe de 5/6 élèves. Ces cours auraient lieu entre midi et deux. La question des salles n'est pas finalisée.
- Les élèves musiciens auraient 1 heure hebdomadaire d'orchestre, dirigé par M. LEZIAN, professeur d'éducation musicale.

Si ce projet voit le jour pour la rentrée 2026, le niveau 5^{ème} pourrait commencer (les 6^{ème} actuels). Il s'agirait d'un groupe de 25 élèves environ. Nul besoin de savoir jouer d'un instrument, les débutants sont les bienvenus. Pour l'orchestre, tous les élèves musiciens qui le souhaitent peuvent l'intégrer. La chorale du collège restera, mais le projet inter-chorales non.

Madame CHALUMEAU demande si les élèves pourront amener les instruments chez eux ?

M. HENON lui répond que oui, les instruments appartiennent aux élèves.

Mme VINCENT demande comment nous allons financer l'intégralité de ce projet ?

M. HENON lui répond qu'il va prendre contact avec la mairie de Vic Fezensac. Il va également informer Monsieur le Directeur Académique de ce projet. L'école de musique, de son côté, cherche également des financements.

Mme VINCENT dit que ce projet est un réel atout pour faire venir des nouveaux élèves. Le collège de Vic Fezensac, comme tous les collèges, va connaître une baisse des effectifs due à la baisse démographique, un projet tel que celui-ci pourrait attirer des élèves hors secteur.

M. SOULES demande où en est la question des clubs qui a été posée lors du dernier CESCE ?

M. HENON lui répond qu'il y a des joueurs d'échecs, bientôt un tournoi de pétanque.

Mme ROUSSEL ajoute que ce week-end, le samedi 11 avril, une après-midi jeux de société intergénérationnelle est organisée à la salle polyvalente de Vic Fezensac.

La séance se termine à 18h50

Le secrétariat de séance
Sophie AGELOU

Le Président
Manuel HENON



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Gabriel Séailles
Vic-Fezensac



Le principal

Affaire suivie par :
Sophie AGELOU
Secrétariat
Tél : 05.62.58.67.60
Mél : 0320033m@ac-toulouse.fr

6 place Zacharie Baqué
32190 VIC-FEZENSAC

Vic-Fezensac, le 27 mars 2026

Le Principal

Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil d'Administration

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'Administration se réunira le :

Mardi 7 Avril 2026, à 17 h 15
Salle 22 (2e étage, côté Ouest)

ORDRE DU JOUR :

I/ Questions financières :

⇒ Compte financier de l'exercice 2025

II/ Questions administratives et réglementaires :

⇒ Présentation du projet « orchestre à l'école »

III/ Questions diverses

NB : les questions diverses relevant de la compétence du Conseil d'Administration doivent être déposées au Secrétariat, au plus tard 48 heures avant la date de la réunion.

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à cette réunion ou à vous faire représenter par un suppléant. Dans cette attente, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération.


Le Principal

Manuel HENON



EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE N°4 DU 07/04/2026

	EMARGEMENT	ABS	EXC.
Chef d'établissement Manuel HENON			
Secrétaire générale Nathalie DUPUY			
Conseillère Principale d'Education Aude ROUSSEL			




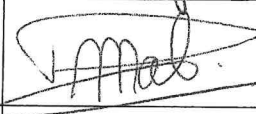
Représentants des collectivités territoriales



	EMARGEMENT	ABS	EXC.
Benoit DESENLIS		X	X
Bernard KSAZ		X	X
Barbara NETO		X	X

Personnalités qualifiées

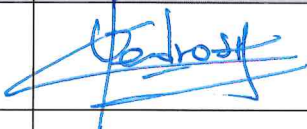

	EMARGEMENT	ABS	EXC.
Odette CHALUMEAU			
Isabelle MARIE			

Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation

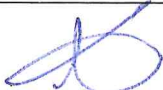
TITULAIRES	EMARGEMENT	ABS	EXC.	SUPPLEANTS	EMARGEMENT
Guillaume PERES				Marielle MIRANDE-DUPIN	
Fabienne BURGAN				Pierre GASTEL	
Patricia MALBREIL				Christèle THIRIET	
Aurélie ALMEIDA		X	X	Stéphanie PORTERIE	

Karine VINCENT				Emma SACCAVINI	
Jérôme JOUBERT		X	X		



Représentants élus des personnels administratifs, sociaux, santé, techniques ouvriers

TITULAIRES	EMARGEMENT	ABS	EXC.	SUPPLEANTS	EMARGEMENT
Béatrice GARCIA		X	X	Carlos PEDROSA	
Sophie AGELOU					

Représentants élus des parents d'élèves

TITULAIRES	EMARGEMENT	ABS	EXC.	SUPPLEANTS	EMARGEMENT
Julie PONS		X	X	Nuschka MORGAN	
Mathilde BRETON		X	X	Elodie GUY	
Marie AUBERT		X	X		
Séverine LASPORTES		X	X		
Jérôme SOULES					
Gaëlle GOUZENNE		X	X		

Représentants élus des élèves

TITULAIRES	EMARGEMENT	ABS	EXC.	SUPPLEANTS	EMARGEMENT
Naël LOUKIL				Yonis MANUEL	
Lola RAFFIN		X	X	Théo TONNEAU	